

Québec solidaire Capitale-Nationale et la fête du travail

Le ministre du travail doit augmenter le salaire minimum au-dessus du seuil de pauvreté

Québec, 4 septembre 2009. – Si certains signaux laissent croire à une reprise économique, les moins nantis de notre société continuent d’être frappés durement par les impacts de la crise économique et financière : pertes d’emploi, hausse des coûts de la nourriture, du logement, etc. Le ministre du travail, monsieur David Whissell, doit poser un geste concret pour que ces hommes et ces femmes qui travaillent au salaire minimum puissent avoir un salaire suffisant pour vivre décemment. C’est ce que demande Québec solidaire Capitale-Nationale à l’occasion de la fête du travail 2009.

«Nous mettons au défi le ministre Whissell d’adopter cette mesure indispensable pour réduire durablement la pauvreté au Québec», a déclaré Serge Roy, co porte-parole de Québec solidaire Capitale-Nationale». De cette manière, estime le porte-parole du parti de gauche, près de 150 000 personnes, majoritairement des femmes, pourrons mieux traverser la crise économique actuelle. Ces femmes et ces hommes ne peuvent attendre que les riches soient plus riches avant de pouvoir satisfaire leurs besoins essentiels.

À l’heure actuelle, le salaire minimum est à 9 \$ l’heure ce qui représente un revenu annuel de 18 720 \$ calculé sur la base de 40 heures par semaine. Un tel revenu se situe clairement sous le seuil de pauvreté. En 2007, par exemple, le seuil de faible revenu avant impôt était de 21 133 \$ pour une personne seule, soit 10,16 \$ l’heure. Deux ans plus tard, il est évident que ce seuil a augmenté.

De plus, nous savons très bien qu’une majorité des personnes travaillant au salaire minimum travaillent à temps partiel ou pour des périodes limitées durant l’année. Leur revenu réel est donc bien en deçà du strict nécessaire pour vivre convenablement. Pas étonnant, dans ces conditions, que le nombre de personnes ayant recours aux soupes populaires ou aux comptoirs alimentaires augmente encore.

Enfin, il faut rappeler que la majorité des personnes payées au salaire minimum sont des femmes et des jeunes qui travaillent surtout dans les secteurs de l’hébergement, de la restauration ou du commerce au détail.